



**ACHEMINER LES SOUMISSIONS**

À :

Bureau du surintendant des institutions financières  
Division de l'approvisionnement et des marchés  
Courriel: [contracting@osfi-bsif.gc.ca](mailto:contracting@osfi-bsif.gc.ca)

**DEMANDE DE PROPOSITION**

**Propositions au : Bureau du surintendant des institutions financières**

Nous offrons par la présente de vendre à sa Majesté le Roi du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

<b>Titre</b> Formation linguistique virtuelle en groupe à temps partiel	<b>Modification no.</b> 002
<b>N° de l'invitation</b> 20230167-R	<b>Date</b> 12 avril, 2024
<b>Référence client No.</b> 20230167-R	
<b>L'invitation prend fin à 14 h le 18 avril, 2024</b>	<b>Fuseau horaire</b> Heure avancée de l'Est (HAE)
<b>D.D.P.</b> Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
<b>Adresser les renseignements à :</b> France Emond, agente principale de contrats	
<b>Courriel</b> <a href="mailto:contracting@osfi-bsif.gc.ca">contracting@osfi-bsif.gc.ca</a>	
<b>Destination des biens, des services et de la construction :</b>  <b>Voir ci-joint</b>	

**Nom de la société et l'adresse**

**Instructions:**

**Bureau de distribution**

Division de l'approvisionnement et des marchés  
255, rue Albert, 12<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0H2

<b>Livraison exigée</b> Voir ci-joint	<b>Livraison proposée</b>
<b>Raison sociale et adresse du fournisseur</b>	
<b>N° de télécopieur</b> <b>N° de téléphone</b>	
<b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)</b>	
<b>Signature</b> <b>Date</b>	



La modification n° 2 est apportée pour réviser la date des demandes de renseignements, corriger les tableaux de prix, corriger les conditions générales et modifier l'annexe A - énoncé des travaux, comme suit :

**À la page 5, 4. Demandes de renseignements - en période de soumission :**

**SUPPRIMER :**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

**INSÉRER :**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante **au plus tard le 11 avril 2024**. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

**À la page 16, PIÈCE JOINTE 2 DE LA PARTIE 4 – ÉVALUATION FINANCIÈRE – BARÈME DE PRIX :**

**SUPPRIMER dans sa totalité**

**INSÉRER :**

Le soumissionnaire doit remplir ce barème et l'inclure après coup dans sa soumission financière.

**Période initiale : Date de Contrat au 31 mars, 2025**

<b>TABLEAU DE PRIX 1:</b>			
<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = (BxC)</b>
<b>Sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel</b>	<b>Taux horaire ferme global</b>	<b>Quantité estimée à des fins d'évaluation seulement*</b>	<b>Prix total estimé (Taxes applicables en sus)</b>
Prestation de sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel pour tous les apprenants ( <b>conformément à la section 5 de l'énoncé de travaux</b> )	<b>\$ par apprenant</b>	6,500 hours	\$
<b>Préparation de la formation (conformément à la section 5 de l'énoncé de travaux)</b>	\$	270 hours	
<b>Prix évalué total – Tableau 1</b>			<b>\$</b>

\*Le niveau d'effort indiqué dans le tableau des prix est utilisé à des fins d'évaluation uniquement et ne doit pas être interprété comme un engagement de garantie minimale de la part du Canada.

<b>TABLEAU DE PRIX 2:</b>			
<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = (BxC)</b>
<b>Sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel</b>	<b>Prix unitaire ferme tout compris</b>	<b>Quantité estimée à des fins d'évaluation seulement*</b>	<b>Prix total estimé (Taxes applicables en sus)</b>
Évaluation linguistique individuelle (par apprenant)	\$	120	
Rapport de progrès des apprenants (par apprenant)	\$	120	\$
<b>Prix évalué total – Tableau 2</b>			<b>\$</b>



## Période d'option 1: Du 1 avril, 2025 au 31 mars, 2026

TABLEAU DE PRIX 3:			
A	B	C	D = (BxC)
Sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel	Taux horaire ferme global	Quantité estimée à des fins d'évaluation seulement*	Prix total estimé (Taxes applicables en sus)
Prestation de sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel pour tous les apprenants (conformément à la section 5 de l'énoncé de travaux)	\$ par apprenant	6,500 hours	\$
Préparation de la formation (conformément à la section 5 de l'énoncé de travaux)	\$	270 hours	
<b>Prix évalué total – Tableau 3</b>			\$

TABLEAU DE PRIX 4:			
A	B	C	D = (BxC)
Sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel	Prix unitaire ferme tout compris	Quantité estimée à des fins d'évaluation seulement*	Prix total estimé (Taxes applicables en sus)
Évaluation linguistique individuelle (par apprenant)	\$	120	
Rapport de progrès des apprenants (par apprenant)	\$	120	\$
<b>Prix évalué total – Tableau 4</b>			\$

## Période d'option 2: Du 1 avril, 2026 au 31 mars, 2027

TABLEAU DE PRIX 5:			
A	B	C	D = (BxC)
Sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel	Taux horaire ferme global	Quantité estimée à des fins d'évaluation seulement*	Prix total estimé (Taxes applicables en sus)
Prestation de sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel pour tous les apprenants (conformément à la section 5 de l'énoncé de travaux)	\$ par apprenant	6,500 hours	\$
Préparation de la formation (conformément à la section 5 de l'énoncé de travaux)	\$	270 hours	
<b>Prix évalué total – Tableau 5</b>			\$

TABLEAU DE PRIX 6:			
A	B	C	D = (BxC)
Sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel	Prix unitaire ferme tout compris	Quantité estimée à des fins d'évaluation seulement*	Prix total estimé (Taxes applicables en sus)
Évaluation linguistique individuelle (par apprenant)	\$	120	
Rapport de progrès des apprenants (par apprenant)	\$	120	\$
<b>Prix évalué total – Tableau 6</b>			\$

**Période d'option 3: Du 1 avril, 2027 au 31 mars, 2028**

<b>TABLEAU DE PRIX 7:</b>			
<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = (BxC)</b>
<b>Sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel</b>	<b>Taux horaire ferme global</b>	<b>Quantité estimée à des fins d'évaluation seulement*</b>	<b>Prix total estimé (Taxes applicables en sus)</b>
Prestation de sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel pour tous les apprenants ( <b>conformément à la section 5 de l'énoncé de travaux</b> )	<b>\$ par apprenant</b>	6,500 hours	\$
<b>Préparation de la formation (conformément à la section 5 de l'énoncé de travaux)</b>	\$	270 hours	
<b>Prix évalué total – Tableau 7</b>			\$
<b>TABLEAU DE PRIX 8:</b>			
<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = (BxC)</b>
<b>Sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel</b>	<b>Prix unitaire ferme tout compris</b>	<b>Quantité estimée à des fins d'évaluation seulement*</b>	<b>Prix total estimé (Taxes applicables en sus)</b>
Évaluation linguistique individuelle (par apprenant)	\$	120	
Rapport de progrès des apprenants (par apprenant)	\$	120	\$
<b>Prix évalué total – Tableau 8</b>			\$

**Période d'option 4: Du 1 avril, 2028 au 31 mars, 2029**

<b>TABLEAU DE PRIX 9:</b>			
<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = (BxC)</b>
<b>Sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel</b>	<b>Taux horaire ferme global</b>	<b>Quantité estimée à des fins d'évaluation seulement*</b>	<b>Prix total estimé (Taxes applicables en sus)</b>
Prestation de sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel pour tous les apprenants ( <b>conformément à la section 5 de l'énoncé de travaux</b> )	<b>\$ par apprenant</b>	6,500 hours	\$
<b>Préparation de la formation (conformément à la section 5 de l'énoncé de travaux)</b>	\$	270 hours	
<b>Prix évalué total – Tableau 9</b>			\$

<b>TABLEAU DE PRIX 10:</b>			
<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = (BxC)</b>
<b>Sessions virtuelles de formation linguistique en groupe à temps partiel</b>	<b>Prix unitaire ferme tout compris</b>	<b>Quantité estimée à des fins d'évaluation seulement*</b>	<b>Prix total estimé (Taxes applicables en sus)</b>
Évaluation linguistique individuelle (par apprenant)	\$	120	
Rapport de progrès des apprenants (par apprenant)	\$	120	\$
<b>Prix évalué total – Tableau 10</b>			\$

**Services optionnelles**

A	B	C	D = (BxC)
Services optionnelles	Taux Horaire ferme	Quantité estimée à des fins d'évaluation seulement* (B)	Prix total estimé (Taxes applicables en sus)
Préparation de l'examen linguistique (conformément à la section 8 de l'énoncé de travaux)	\$	100 heures	\$

\*Le niveau d'effort indiqué dans le tableau des prix est utilisé à des fins d'évaluation uniquement et ne doit pas être interprété comme un engagement de garantie minimale de la part du Canada.

**Prix total évalué = (Période initiale (Prix total du tableau de prix 1 + Prix total du tableau de prix 2) + Période d'option 1 (Prix total du tableau de prix 3 + Prix total du tableau de prix 4) + Période d'option 2 (Prix total du tableau de prix 5 + Prix total du tableau de prix 6) + Période d'option 3 (Prix total du tableau de prix 7 + Prix total du tableau de prix 8) + Période d'option 4 (Prix total du tableau de prix 9 + Prix total du tableau de prix 10))**

**À la page 22, 4.1 Conditions générales :****SUPPRIMER :**

Guide des CUA 2010C (2022-12-01) Les *Conditions générales - services (complexité moyenne)* s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

**INSÉRER :**

Guide des CUA **2010B (2022-12-01) Les Conditions générales – services professionnels (complexité moyenne)** s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

**À la page 25, 10. Ordre de priorité des documents :****SUPPRIMER :**

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document figurant en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- les articles de la convention;
- les conditions générales 2010C (2022-12-01), services (complexité moyenne);
- l'Annexe « A » - Énoncé des travaux;
- l'Annexe « B » - Base de paiement;
- Annexe « C » - Formulaire d'inscription au dépôt direct pour les entreprises;
- la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (*insérer la date de la soumission*).

**INSÉRER :**

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document figurant en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- les articles de la convention;
- (b) les conditions générales 2010B (2022-12-01), services professionnels (complexité moyenne);**
- l'Annexe « A » - Énoncé des travaux;
- l'Annexe « B » - Base de paiement;
- Annexe « C » - Formulaire d'inscription au dépôt direct pour les entreprises;
- la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (*insérer la date de la soumission*).



À la page 28, Annexe A – Énoncé des travaux :

**SUPPRIMER :**

**3. Portée des travaux**

L'entrepreneur doit donner une formation linguistique en groupe à temps partiel à un maximum de **10 groupes par session qui consistent en huit (8) groupes de formation en français au plus et en deux (2) groupes de formation en anglais au plus**. Chaque formation en groupe à temps partiel doit comprendre deux (2) cours de quatre-vingt-dix (90) minutes par semaine.

**INSÉRER :**

**3. Portée des travaux**

L'entrepreneur doit donner une formation linguistique en groupe à temps partiel à un maximum de 10 groupes par session qui consistent en huit (8) groupes de formation en français au plus et en deux (2) groupes de formation en anglais au plus. **Chaque groupe à temps partiel sera composé d'un maximum de 8 apprenants**. Chaque formation en groupe à temps partiel doit comprendre deux (2) cours de quatre-vingt-dix (90) minutes par semaine.

**AUCUNE AUTRE MODIFICATION N'EST APPORTÉE À LA DDP.**